

mosaïque

www.saintefoyleslyon.fr



Les arbres

**POUMONS VERTS
DE NOTRE VILLE**

■ BRÈVES

Un EHPAD tout neuf

■ ACTUALITÉS

Trail de l'Aqueduc,
vous étiez 1 200 !

■ EN ACTION

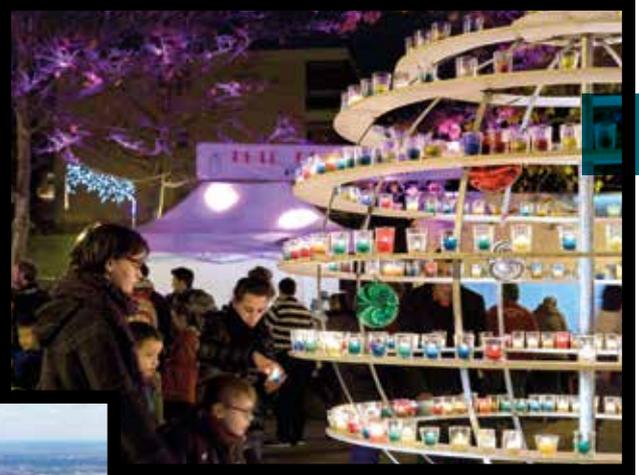
Discutons mobilités !



4 BRÈVES

8 ACTUALITÉS

- Les illuminations sont maintenues
- Trail de l'Aqueduc, vous étiez 1 200 !
- Tout comprendre sur la Taxe Foncière
- Les CIL, un maillon essentiel



10 DOSSIER

- Les arbres, poumons verts de notre ville

14 EN ACTION

- Le Plan Handicap se concrétise
- Discutons mobilités !
- Les coccinelles déploient leurs ailes...
- Octobre, la vie en rose



16 VIE PUBLIQUE



RESPONSABILITÉ, SOBRIÉTÉ, TOUS ENGAGÉS

Chères Fidésiennes, chers Fidésiens,

Si à Sainte-Foy, nous n'avons pas attendu la crise énergétique pour nous comporter en bons gestionnaires, la forte hausse actuelle du coût de l'énergie nous pousse collectivement à plus de responsabilité et plus de sobriété.

Un plan global est activé, grâce à la mise en place d'un groupe de travail chargé d'identifier les actions les plus efficaces pour obtenir des effets rapides sur nos consommations et nos budgets. Les échanges avec mes collègues maires permettent de partager nos expériences et ainsi capitaliser sur ce qui fonctionne. Les associations locales sont associées, elles sont des partenaires essentiels, notamment celles utilisatrices des bâtiments publics tout au long de l'année.

Notre travail porte sur trois axes :

- Le chauffage, avec des mesures immédiates telles que l'adaptation de la période de chauffe à la réalité de l'utilisation des bâtiments, la baisse du degré de chauffe en fonction de leur niveau d'isolation et la réduction de la saison de chauffe dès lors que les conditions climatiques le permettent. Des regroupements d'activités sont également envisagés, afin de chauffer moins souvent et moins longtemps. À moyen et long terme, la mise en performance énergétique des bâtiments les plus énergivores et utilisés se poursuit.
- L'électricité, il s'agit d'éclairer seulement ce qui est nécessaire et adapté à l'utilisation des bâtiments et des équipements sportifs. Le regroupement d'activités envisagé et le recalibrage des détecteurs de présence dans les équipements représentent une véritable économie d'énergie lorsqu'on sait que la commune compte 49 bâtiments publics. La sensibilisation auprès des

utilisateurs associatifs et privés est essentielle pour amplifier ces économies.

Notre panel d'actions concerne également l'éclairage public. 2023 verra les premiers investissements de rénovation du Plan Lumière se réaliser avec le passage à de l'éclairage LED. Si nous devons faire preuve de sobriété, il faut aussi trouver un équilibre entre économies d'énergie et sécurisation de l'espace public. Il ne s'agit pas de sacrifier l'un au bénéfice de l'autre, ce pourquoi nous travaillerons rue par rue, place par place, éclairage par éclairage.

- Le carburant, sujet qui monopolise l'attention actuellement avec les pénuries. La Ville poursuit ses achats de vélos à assistance électrique, et remplace dès qu'elle le peut ses véhicules thermiques en fin de vie par des véhicules électriques.

Enfin, je suis obligée de rappeler à quel point la préservation de la ressource en eau est un enjeu majeur de notre siècle. La forte sécheresse de l'été nous l'a encore rappelé. Notre politique de responsabilité et de sobriété s'applique également à l'usage de l'eau, dans le cadre d'une charte des communes écEAUnomes élaborée avec le Sagyrc et votée en Conseil municipal le 9 juillet 2020. Nos nombreux espaces verts sont arrosés le plus efficacement possible, avec de l'eau recyclée de la piscine. Les nouvelles plantations sont pensées pour résister à la chaleur et nécessiter peu d'arrosage. C'est ainsi que nous préservons les rivières du bassin versant.

Habitants, professionnels, associations, collectivités... nous devons agir tous ensemble.

Bien Fidèlement

Véronique SARSELLI
Maire de Sainte-Foy-Lès-Lyon

UN EHPAD TOUT NEUF



■ Le nouvel EHPAD du Centre hospitalier de la commune est enfin ouvert ! Il remplace le précédent établissement qui datait des années 1970. D'une surface de 4 000 m² sur trois niveaux, la structure dispose de 105 chambres de 20 m² avec douches, dont 25 en rez-de-chaussée pour les malades d'Alzheimer et apparentés. À noter la présence d'une grande salle d'activité, d'une salle à manger et de deux petits salons à chaque étage. Sa disposition en "étoile" permet des distances raisonnables entre chaque chambre, les espaces communs et les ascenseurs. Grâce à de grandes ouvertures, le bâtiment est clair et aéré, avec pour certaines chambres une magnifique vue sur les monts du Lyonnais, et pour d'autres sur la ferme pédagogique de l'établissement. La vie est agréable à l'EHPAD de l'hôpital.

➕ d'infos :

EHPAD du Centre hospitalier : 04 72 16 86 35



DEVOIR DE MÉMOIRE

■ Le 11 novembre 1918, l'Allemagne signe l'armistice au cœur de la forêt de Compiègne et reconnaît sa défaite face à la France et ses Alliés, entraînant la fin de la Première Guerre mondiale en Europe. Chaque année à cette date, notre pays honore ses soldats et tous les Morts pour la France à travers un temps de recueillement. Fidèles aux rendez-vous de l'Histoire et de la mémoire, la Ville et l'association des Anciens Combattants coorganisent cette cérémonie patriotique. Ouverte librement à tous les Fidésiens, elle débutera à 10h30 par une messe à l'église du Centre suivie d'un défilé solennel Grande Rue et du dépôt de la traditionnelle gerbe de fleurs au pied du Monument aux morts. Le Conseil Municipal des Enfants lira des textes pour se souvenir autour de Henri Perrin, président de l'association des Anciens Combattants et de Véronique Sarselli, Maire. En clôture de ce rassemblement, un vin d'honneur sera servi salle Michel Barlet. Venez nombreux commémorer la paix.

➕ d'infos :

Cabinet du Maire : 04 72 32 59 50



UNE MISS PAS BANALE

■ Victoire Goudeau, c'est une jeune femme fidésienne à la beauté remarquable et remarquée, au point de participer en quelques semaines à deux élections de Miss. D'abord deuxième dauphine de Miss Rhône au mois de juin, elle s'est exportée avec succès sur le terrain régional en étant élue 4^e dauphine de Miss Rhône-Alpes le 18 septembre dernier, au terme d'une superbe cérémonie au Centre culturel et des congrès d'Aix-les-Bains. Un sacre lui aurait ouvert les portes de Miss France 2023, mais Victoire a gagné nos cœurs et fait rayonner la commune dans toute la région ! Elle mérite toutes nos félicitations pour ce magnifique parcours tout en fraîcheur et en authenticité.

LECTURE POUR TOUS

■ Désireuse de renforcer l'accès à la lecture, premier outil d'émancipation et de citoyenneté, la Ville installait, il y a 7 ans déjà, des boîtes à livres en accès libre sur l'espace public. Un projet collectif, puisque ce sont les élèves de la section SEGPA du Collège du Plan du Loup qui ont construit les boîtes. Les Fidésiens sont depuis invités à déposer et/ou piocher des livres afin de faire vivre ces bibliothèques à ciel ouvert installées aux 4 coins de la commune : dans le square de Beaunant, à l'entrée du parc Marius Bourrat, sur l'esplanade de Limburg, place Clair Tisseur et

chemin des Prés. Les boîtes à livres ont disparu cet été, le temps de se refaire une jeunesse dans le cadre d'un "chantier jeunes", dispositif porté par la Ville permettant à des jeunes non majeurs de travailler au bénéfice de l'intérêt général lors de chaque période de vacances scolaires. Un bel outil de citoyenneté active et de découverte du monde professionnel pour ces jeunes travailleurs, et des boîtes toutes neuves pour agrémenter vos lectures. À vos marques, prêts, lisez !



L'INFO EN +

Depuis le 10 octobre, la fréquence de collecte des ordures ménagères a été réduite à un passage par semaine (le lundi) par la Métropole de Lyon sur les zones pavillonnaires de la commune. Le fruit d'une quantité de déchets largement inférieure dans les poubelles grises.

LE CHIFFRE CLÉ

38

BORNES À DÉCHETS ALIMENTAIRES

seront installées partout dans Sainte-Foy à la fin du mois de novembre. Composter ses déchets alimentaires à proximité de son domicile est désormais possible pour tous les Fidésiens, qu'ils habitent en maison ou en immeuble.

+ d'infos :

www.saintefoyleslyon.fr



BIBLIOTHÈQUES EN FOLIE

■ Du 18 au 26 novembre prochains, les bibliothèques municipales vont s'animer à l'occasion de la 9^e édition des Biblio'folies. Adultes comme enfants, vous pourrez participer à des ateliers numériques, profiter d'un spectacle en "boîte de nuit", découvrir des jeux en tous genres...

Le programme détaillé :

- **Vendredi 18 et Jeudi 24 novembre, 15h30-17h, bibliothèque Senghor**, adultes. "À la carte !" Atelier numérique pour créer ses cartes de vœux, ses cartes postales et les partager.
- **Samedi 19 novembre, 11h, bibliothèque Senghor**. Spectacle "Boîte de nuit" de "Cie La toute petite compagnie", dès 3 ans. Attention Mesdames et Messieurs le marchand de sable va passer... avec son assistant !
- **Samedi 25 novembre, 19h, bibliothèque Senghor**. Rencontre auteur avec Carole Fives pour son dernier roman "Quelque chose à te dire", en lice pour le prix Goncourt.
- **Samedi 26 novembre, 10h-12h, bibliothèque Senghor**, familles. Matinée jeux "Play time'folies" animée par la ludothèque d'Oullins.

+ d'infos et inscriptions :

Bibliothèque Senghor : 04 72 32 59 35



NOVEMBRE

Et aussi...

Du 3 au 10 novembre Exposition de peinture

Espace culturel Jean Salles

+ d'infos : Les Peintres Fidésiens :
06 01 04 83 83 - Entrée libre

Samedi 5 novembre Permanence individuelle du Maire

10h-12h, Mairie

+ d'infos : Cabinet du Maire :
04 72 32 59 04 - Entrée libre

Dimanche 13 novembre Les talents du piano

11h-12h, Espace culturel

Jean Salles

+ d'infos : Service culturel :
04 72 32 59 14 - Entrée libre

Judi 17 novembre Beujolais Nouveau

À partir de 16h, Esplanade de la
Gravière

+ d'infos : CIL de la Gravière :
06 62 95 19 63

Samedi 19 novembre Bourse aux jouets et à la puériculture

9h-16h, Salle Michel Barlet

+ d'infos : Centres Sociaux
Fidésiens : 04 78 59 63 18
Entrée libre

25/26 novembre Collecte nationale de la Banque Alimentaire du Rhône

Possibilité de faire un don en
magasin ou sur

www.monpaniersolidaire.org

Samedi 26 novembre Marché de Noël

14h-18h, Parc du Centre hospitalier

+ d'infos : Amicale du Centre
hospitalier : 04 72 16 86 87
Entrée libre

20 | 11

Théâtre "Lorsque Françoise paraît"

17h, Ellipse

À 8 ans, Françoise a une révélation :
quand elle sera grande, elle sera
médecin d'éducation ! Personne ne
la prend au sérieux, surtout pas sa
mère, effrayée par cette enfant à la
pensée si libre. Mais Françoise n'est
pas seule, son Bon Ange Gardien
veille sur elle et la soutient tout au
long des épreuves de son enfance.

+ d'infos : Service culturel :
04 72 32 59 14 - Tarif : 12€/6€
Sur réservation



04 | 12

Concert/Conférence "Franz Liszt, Napoléon du piano"

17h, Espace culturel Jean Salles

Franz Liszt est sans doute l'un
des personnages les plus
emblématiques du 19^e siècle.
Pianiste virtuose, il est ému par la
détresse des canuts pour qui il écrit
une pièce, "Lyon, Allegro eroico". La
presse de l'époque le surnommait
"le Napoléon du piano".

+ d'infos : Service culturel :
04 72 32 59 14
Tarif : 6€/gratuit - Sur réservation

24 | 11

Conférence "La dispa- rition de La Minerve"

19h30, Ciné Mourguet

Le 27 janvier 1968, le sous-marin
La Minerve, l'un des fleurons de la
Marine Nationale, s'immerge au
large de Toulon pour sa dernière
plongée. Parmi les 52 marins
disparus, un Fidésien, Alain Michel,
avait 19 ans. La mobilisation
des familles, de la presse et des
marins conduiront à la découverte
de l'épave le 19 juillet 2019.

Témoignage de Hervé Faure, fils
du Commandant de La Minerve.

+ d'infos : Service culturel :
04 72 32 59 14 - Entrée libre



08 | 12

Fête des Lumières

En soirée, dans tous les quartiers
de la commune

Sainte-Foy s'illumine à l'occasion de
la traditionnelle Fête des Lumières
organisée par sa sœur lyonnaise,
et à l'approche des fêtes de fin
d'année. Défilé, fresque lumineuse,
vin chaud... des animations sont
prévues dans toute la commune,
avec l'aide des comités de quartiers
et des associations du territoire.

+ d'infos : Cabinet du Maire :
04 72 32 59 04 - Accès libre

27 | 11**Théâtre**
"Acquittez-la !"

17h, Ellipse

Alexandra L., femme battue pendant des années par son mari, finit par l'assassiner. Ce récit nous plonge dans la spirale que vivent des milliers de femmes qui, trop souvent bâillonnées par la peur, se murent dans le silence. Et si tout basculait dès la première gifle ?

+ d'infos : Service culturel :
04 72 32 59 14 - Tarif : 12€/6€
Sur réservation

**14** | 12**Spectacle "Les danses et musiques de caractère"**

20h, Ellipse

Le point de départ, les danses de caractère, danses qui s'inspirent des danses traditionnelles d'Europe stylisées et adaptées à la technique académique de la danse classique. Le point d'arrivée, une soirée endiablée aux rythmes folkloriques.

+ d'infos : Conservatoire de Musique & Danse : 04 78 59 59 38
Entrée libre

03 | 12**Spectacle musical**
"La p'tite tribu"

20h30, Le Tabagnon (La Mulatière)

Viva la Vida, la chorale belle et rebelle de Lyon ! 100 choristes interprètent à quatre voix de la variété française dans un répertoire résolument actuel.

+ d'infos : Service culturel :
04 72 32 59 14 - Tarif : 12€/6€
Sur réservation

**16** | 12**Spectacle piano "Pierre-Yves Plat fais son show"**

20h30, Ellipse

De Chopin à Ray Charles, de Bach à Stevie Wonder, le pianiste Pierre-Yves Plat revisite les grands classiques, mêlant tous les styles musicaux dans un grand tourbillon étourdissant. Une traversée musicale entre humour et fantaisie, classique et jazz, un véritable show !

+ d'infos : Service culturel :
04 72 32 59 14 - Tarif : 12€/6€
Sur réservation

DÉCEMBRE**Et aussi...****Samedi 3 décembre**
Fête de la Vigne

10h-17h, Ellipse
+ d'infos : Les Coteaux de Montray : 04 78 36 64 59
Entrée libre

Lundi 5 décembre
Cérémonie en hommage aux Combattants d'Afrique du Nord

11h, Monument aux Morts
+ d'infos : Cabinet du Maire :
04 72 32 59 50 - Accès libre

Mardi 6 décembre
Facebook live du Maire

18h30-19h30,
Page Facebook de la Ville
+ d'infos : Cabinet du Maire :
04 72 32 59 04

Jeudi 8 et samedi 10
Spectacles de Noël

18h et 11h, Bibliothèques municipales
+ d'infos : Bibliothèque Senghor :
04 72 32 59 35 - Entrée libre

Vendredi 9 décembre
Rencontre quartier Gravière

18h-20h, Maison Nature
+ d'infos : Cabinet du Maire :
04 72 32 59 04 - Entrée libre

Dimanche 11 décembre
Les talents du piano

11h-12h, Espace culturel Jean Salles
+ d'infos : Service culturel :
04 72 32 59 14 - Entrée libre

Jeudi 15 décembre
Conseil municipal

19h, Le Méridien
+ d'infos : Cabinet du Maire :
04 72 32 59 50 - Accès libre

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

LES ILLUMINATIONS SONT MAINTENUES



■ Dans un contexte d'augmentation des coûts énergétiques, l'équipe municipale a décidé de conserver la tradition des illuminations de fin d'année. "La maîtrise des dépenses

énergétiques fait plus que jamais l'objet d'une grande attention", souligne **Guy Cauche**, Conseiller municipal délégué aux fêtes et cérémonies. "Nous réduisons quelque peu la voilure dans un contexte où il faut être raisonnable, mais ne pouvons nous résoudre à annuler une animation que nous savons attendue par les Fidésiens". Les habitants sont effectivement attachés à cette ambiance festive et rituelle, symbole de joie et de partage. Les festivités débuteront le 8 décembre, date de la grandiose Fête des Lumières qui sera célébrée dans tous nos quartiers, de la fresque lumineuse place Soubeyrat au défilé de la Grande Rue, sans oublier le traditionnel vin chaud servi un peu partout dans Sainte-Foy par les comités de quartiers et les associations locales. Ensuite, les lumières resteront allumées jusqu'au lendemain du Jour de l'An, afin d'égayer toute la commune et pas seulement son centre-bourg. Un grand sapin sera décoré dans chaque quartier, un peu de légèreté afin de pouvoir profiter de la magie de Noël, avec cependant la pleine conscience d'une gestion raisonnée.

TRAIL DE L'AQUEDUC

VOUS ÉTIEZ 1 200 !

■ En seulement deux ans, le Trail de l'Aqueduc est déjà en train de réussir son pari : devenir une course d'importance, reconnue par les traileurs mais aussi appréciée tant par les sportifs amateurs que par les familles fidésiennes ! La 2^e édition, les 16 et 17 octobre derniers, a rassemblé plus de 1200 participants toutes courses confondues. "La volonté municipale est de proposer plusieurs formats pour satisfaire une très large cible, au-delà des sportifs aguerris qui se sont illustrés sur le marathon et le 22 kilomètres", se réjouit **Christian Novent**, Adjoint délégué aux sports. Au-delà des 1000 coureurs inscrits sur les courses chronométrées (11, 22 et 42 km), les courses d'animation ont aussi connu une forte impulsion, avec 127 marcheurs nordiques, 123 enfants et 57 coureurs d'orientation qui s'en sont tous donnés à cœur joie. La création d'un "challenge entreprises" a attiré des équipes très motivées, à

l'instar des nombreux partenaires de l'évènement présents sur le village. Un grand merci aux 220 bénévoles qui ont contribué à la réussite de l'évènement. Rendez-vous en octobre 2023 pour une nouvelle conquête de l'Ouest, et l'intronisation en grande pompe des

premiers Pionniers d'Or qui auront couru et franchi l'arrivée des trois formats chronométrés !

➕ d'infos, classements, photos :

www.saintefoyleslyon.fr



FISCALITÉ

TOUT COMPRENDRE SUR LA TAXE FONCIÈRE

■ 2022 est l'année d'un anniversaire dont la municipalité est fière : cela fait 25 ans (depuis 1997) qu'elle n'a plus augmenté les taux d'imposition locaux. Un engagement tenu dans le temps, sans obérer le développement de son offre de service public, et qui se poursuit ! Alors pourquoi certains ont vu leur taxe foncière augmenter cette année ?

En 2022, la taxe d'habitation sur les résidences principales a été totalement supprimée. L'État a décidé de compenser la perte de cette recette en affectant aux villes la part départementale de la taxe foncière. Pour assurer cette compensation à l'euro près, il a mis en place un coefficient correcteur permettant d'ajuster, à la hausse ou à la baisse, le produit de la taxe foncière.

Par conséquent, l'État a majoré le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties à Sainte-Foy-lès-Lyon de 18,49% à 29,52% depuis 2021.

+ d'infos :

www.saintefoyleslyon.fr
(onglet finances - impôts locaux)



ASSOCIATIONS

LES CIL, UN MAILLON ESSENTIEL



■ Notre Ville compte 9 Comités d'Intérêt Local (CIL) qui couvrent tous les quartiers de la commune. Ces associations ont pour vocation de défendre les intérêts de leur quartier. Concrètement, cela passe par un travail permanent avec la mairie afin de répondre aux problématiques du quotidien (circulation, sécurité, cadre de vie...) et par l'organisation d'animations locales (fête de quartier, nettoyage citoyen, marché aux plantes...). "Nous les accompagnons sur l'ensemble de leurs événements" indique **Guy Cauche**, Conseiller municipal délégué à la vie associative. "Nous sommes systématiquement présents à leurs Assemblées Générales, les rencontrons régulièrement en dehors et les impliquons dans nos démarches de proximité (rencontres de quartiers, réunions publiques)". Vous l'aurez compris, la municipalité écoute les CIL, car ils sont un maillon essentiel du territoire par leur contribution à la vitalité de la ville et au cadre de vie des Fidésiens. Envie de vous investir dans la vie de votre quartier ? Rejoignez le CIL !

+ d'infos et liste des CIL :

www.saintefoyleslyon.fr
(onglet associations)

LES ARBRES, POUMONS VERTS DE NOTRE VILLE



20% de zones vertes inconstructibles à Sainte-Foy-lès-Lyon, 46 hectares de nature (parcs, jardins, squares, coulées vertes de La Gravière, du Grand Vallon et des Hauts du Bois...) : ces deux chiffres attestent de la réputation qu'a notre commune de "poumon vert" de l'Ouest Lyonnais !

La préservation du capital vert fidésien permet de conserver une harmonie entre cadre de vie et environnement, qui fait la fierté des habitants et l'attractivité de notre commune. Plus que jamais, cet exceptionnel patrimoine est l'objet de toutes les attentions municipales, pour notre quotidien et également pour les générations futures. Entretien.



CÉLIA GOUBET



Adjointe déléguée
au Patrimoine vert

■ **Mosaïque : Vous êtes élue déléguée au Patrimoine vert. Pourquoi cette délégation ?**

Célia Goubet : Cette nomination date de 2020 et montre l'intérêt porté par la Ville à son patrimoine arboré. Sainte-Foy est véritablement le balcon vert de la métropole lyonnaise, et nous menons une politique volontariste destinée à préserver et développer cette identité. Tous ces arbres sont un trésor pour les Fidésiens, un facteur d'attractivité pour la ville et il est de notre devoir d'en prendre soin. Nous agissons sur deux plans. En termes de plantation, d'entretien ou de renouvellement, il est important de raisonner globalement et de fixer des objectifs sur le long terme. Puis, dans la gestion "quotidienne", il s'agit de coordonner l'ensemble des opérations. C'est la mission de nos services municipaux et de prestataires extérieurs à qui nous faisons appel pour des

expertises spécifiques. Nous avons récemment missionné une société de conseillers arboricoles pour réaliser un inventaire des arbres de nos parcs et jardins publics, qui nous permet de mieux connaître ce patrimoine et d'identifier les arbres remarquables mais également les arbres fragiles ou malades.

■ **Mosaïque : Comment sont gérés les abattages et les plantations ?**

Célia Goubet : Les contraintes spécifiques d'un milieu urbain exigent un accompagnement attentif de chaque arbre et le renouvellement des arbres dépérissants. Tout au long de l'année, la municipalité assure la surveillance du patrimoine arboré, le remplacement des arbres vieillissants et l'installation de nouvelles plantations. La priorité porte sur la sécurité des Fidésiens. Un arbre qui dépérit

doit être abattu car il devient fragile et dangereux. Un arbre malade peut en contaminer un autre, d'où l'importance de ces contrôles réguliers. Les espaces boisés classés, qui représentent les trois-quarts de notre territoire vert, bénéficient d'une protection spécifique.



Tous ces arbres sont un trésor pour les Fidésiens, un facteur d'attractivité pour la ville et il est de notre devoir d'en prendre soin !

L'abattage d'un arbre est soumis à autorisation et entraîne la



plantation d'un nouvel arbre selon le principe "un pour un". Le choix de celui-ci est toujours réfléchi : son essence, sa taille, son entretien les premières années, etc. Nous tenons compte de plusieurs critères et notamment la résistance à la sécheresse qui s'amplifie, ainsi que son esthétique puisque l'arbre contribue au cadre de vie. Une des volontés municipales est de multiplier les arbres à fleurs, vecteurs d'embellissement de notre ville.

■ Mosaïque : Quels sont vos points de vigilance actuels ?

Célia Goubet : La sécheresse estivale a fait des dégâts. Les érables, qui peuplent historiquement nos forêts, souffrent de la maladie de la suie, un champignon contre lequel il n'existe aucun traitement. Si

l'érable contaminé est proche des habitats, il est abattu. Dans la forêt, nous pouvons le laisser sur place car il n'est pas dangereux et entretient naturellement la bio-diversité. Le dérèglement climatique, qui est une tendance sur le long terme et va au-delà d'épisodes ponctuels, est une donnée à prendre en compte. En 2021, nous avons planté 26 arbres de grande taille, parmi lesquels des chênes, des micocouliers, des tilleuls, etc... ce sont des essences qui résistent mieux à la sécheresse. En parallèle, nous favorisons la régénération naturelle. En effet, nous constatons que de jeunes pousses surgissent spontanément dans les parcs et les forêts. Les équipes municipales les repèrent et les protègent afin qu'ils survivent et se développent harmonieusement, au profit de nos enfants et petits-enfants ! Nous

avons pleinement conscience de travailler sur le très long terme. Il est de notre responsabilité de nous adapter et de penser aux générations futures. La vision des élus dépasse bien évidemment le temps d'un mandat, et nous sommes fiers d'œuvrer à la préservation d'un si beau et si important patrimoine.



DE JEUNES POUSSES EN DEVENIR...

2019

La ville investit

Après un été caniculaire et un automne venteux qui ont fragilisé nos arbres, la Ville fait l'acquisition de plusieurs centaines de jeunes chênes verts distribués aux habitants, et ouvre des zones dédiées à leur plantation dans les parcs du Brûlet et Mont-Riant.



2021

Un travail collectif

La municipalité achète 330 jeunes plants (des arbres d'environ 20 cm de haut) afin de les mettre à la disposition des jardins familiaux Beausite. Les services de la Ville

participent à leur plantation aux alentours des jardins. L'enjeu est de créer, à terme, une barrière climatique qui protégera les parcelles.



2022

La jeunesse plante

Le 25 novembre prochain, à l'occasion de la symbolique Sainte-Catherine, la Mairie va distribuer dans les écoles quelque 2000 plants de chênes verts. Deux sessions seront organisées afin de permettre aux élèves de les planter dans le parc du Brûlet, dans lequel certains arbres sont particulièrement en souffrance. Essence méditerranéenne, le chêne vert a une nouvelle fois été choisi pour ses qualités de résistance à la sécheresse. D'ailleurs, de nombreuses jeunes pousses plantées lors de la première opération en 2019 se portent... comme un charme !



DES PROJETS, des évènements

Plusieurs projets sont en cours comme la végétalisation des cours d'école. Objectif : créer des zones d'ombre naturelle et des îlots de fraîcheur grâce à la plantation d'arbres, à travers un programme qui se déploie progressivement dans les écoles. Après Schuman

l'année dernière, c'est La Plaine qui en bénéficie cette année. Enfin, de nombreuses animations rythment la Ville et mettent à l'honneur les arbres et les végétaux, à l'image de Nature en Fête tous les 8 mai et du Village Développement durable organisé chaque année.

UN ÊTRE VIVANT ET FRAGILE



■ Considéré trop souvent comme un élément de décor urbain, l'arbre se fond dans le paysage et fait oublier sa nature vivante ! Or il est un véritable éco-système à lui seul. L'arbre est l'allié de l'homme par la photosynthèse (absorption de gaz carbonique et production d'oxygène) et un refuge pour les animaux (insectes, oiseaux et petits mammifères y trouvent refuge et nourriture). Composant essentiel des zones urbaines, il prend encore plus d'importance aujourd'hui.

Les riverains se sentent mieux en présence de végétaux dans leurs quartiers, qui les rapprochent d'une nature parfois absente en ville. Outre son action relaxante, l'arbre contribue à abaisser la température et à assainir l'air, car

ses feuilles retiennent les poussières.

Si son rôle esthétique est indéniable pour notre cadre de vie, encore faut-il lui donner la possibilité de se développer dans des espaces urbains de plus en plus contraints, et de résister aux agressions climatiques et aux maladies qui se propagent. De par sa durée de vie bien plus longue que celle des hommes, l'arbre nécessite une continuité de gestion adaptée, de génération en génération. Il faut donc raisonner à long terme et comprendre qu'un petit arbre planté aujourd'hui deviendra à son tour un élément notable du paysage. Les élus et les équipes municipales de Sainte-Foy-lès-Lyon l'ont bien compris, et mènent une gestion raisonnée et raisonnable pour préserver ce patrimoine vert.



7

GRANDS PARCS SUR LA COMMUNE

Brûlet, Bourrat, Mont-Riant,
Mairie, Alexandre Berthier,
Hauts du Bois/Sources et
chemin des Prés.

20 %

DU TERRITOIRE EN ZONE
VERTE INCONSTRUCTIBLE



46

HECTARES DE NATURE

Selon l'OMS
(Organisation
Mondiale de la
Santé), il faut
**10 m² d'espaces
verts** par citoyen
pour garantir sa
santé et son bien-
être. **À Sainte-
Foy, chaque
habitant en a 21 !**

SOLIDARITÉ

LE PLAN HANDICAP SE CONCRÉTISE



■ Mardi 29 novembre, à 19h45 salle Michel Barlet (48 boulevard Baron du Marais), les familles d'enfants porteurs de handicap seront les bienvenues à une rencontre sous forme d'échanges organisée par la Mairie en compagnie de l'association "La souris verte". "Nous souhaitons les informer

sur les modalités nécessaires à la demande d'allocations et les accompagner pour monter ce dossier un peu complexe auprès de la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées. C'est donc une aide directe et opérationnelle", précise **Maria Giordano**, Adjointe déléguée à la solidarité. Toujours dans le cadre du Plan Handicap de notre Ville, des aménagements sont en cours dans le Parc Marius Bourrat afin que les aires de jeux soient accessibles aux enfants porteurs de handicap, pour lesquels de nouveaux équipements seront également installés. "Pas de cloisonnement entre les enfants, ces espaces de jeux seront utilisables par tous !", souligne l'élue. Troisième action concrète : la réactivation de la Commission communale d'accessibilité composée d'élus, de techniciens, d'associations, d'habitants... Elle travaillera concrètement sur le déploiement du Plan Handicap, avec comme sujets majeurs l'accessibilité et l'intégration dans la société.

+ d'infos :

Accueil Solidarités : 04 72 32 59 05

PROXIMITÉ

DISCUTONS MOBILITÉS !

■ Dans notre société actuelle, la mobilité est un sujet majeur qui doit concilier des enjeux personnels (rapidité, budget, sécurité, confort...) et collectifs (accessibilité, technologie, écologie...). Pour lui apporter une échelle de proximité, la Ville va convier les Fidésiens, début 2023, à des temps d'échanges portant sur ces sujets : transports, déplacements, modes doux, vélo, bus... Sur le même modèle que les "Cafés de la sécurité" organisés récemment et très appréciés, ces rencontres seront ouvertes au public dans un format convivial et associeront les comités de quartier. "Cette initiative témoigne de la volonté municipale de porter de l'attention aux sujets qui concernent directement nos citoyens" commente

Célia Goubet, Adjointe déléguée aux mobilités douces et actives. "La compétence voirie a beau être métropolitaine, l'enjeu des mobilités est



fort à Sainte-Foy, ce pourquoi nous voulons donner la parole aux habitants et être à leur écoute. Nous saurons ensuite faire entendre leur voix auprès de la Métropole, comme ce fut le cas pour le projet de téléphérique." Les modalités d'organisation et d'inscription seront communiquées bientôt sur les supports d'information de la Ville.

PROXIMITÉ

LES COCCINELLES DÉPLOIENT LEURS AILES...

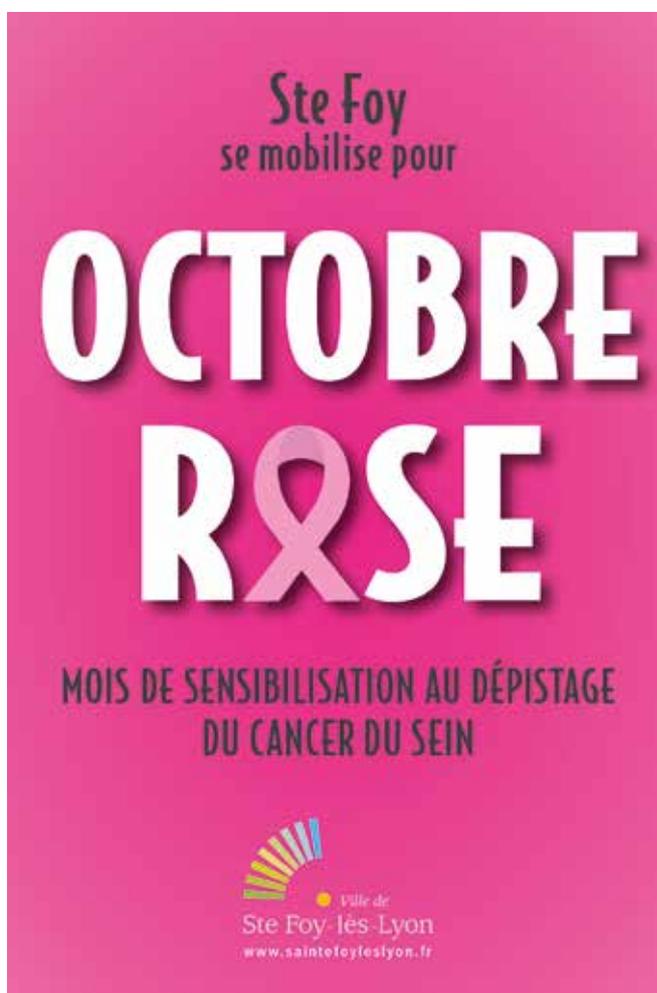


■ Le jardin d'enfants "Les coccinelles" accueille 16 enfants de 2 à 3 ans dans des locaux tous neufs aménagés cet été à l'école de la Plaine. "Récente et bien équipée, cette école est un écrin idéal pour nos tous petits, qui profitent idéalement des activités pédagogiques destinées à favoriser leur éveil", commente **Maria Giordano**, Adjointe déléguée aux générations. Passerelle vers la classe maternelle, le jardin d'enfants est un mode d'accueil en journée, hors mercredi et vacances scolaires. Répondant aux mêmes exigences réglementaires qu'une crèche collective et bénéficiant de contrôles réguliers par la Protection Maternelle et Infantile (PMI), cet équipement géré par la municipalité favorise la future intégration à l'école. Sous la vigilance d'un personnel qualifié et attentionné, ces petits Fidésiens apprennent la vie collective avec des enfants du même âge. Jeux, ateliers d'activités, contes, siestes..., le programme de la journée inclut également des apprentissages afin de favoriser une bonne préparation à l'entrée en maternelle.

CANCER DU SEIN

OCTOBRE, LA VIE EN ROSE

■ Pour la première fois, notre Ville s'est associée à l'opération "Octobre Rose", une cause nationale visant à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein. "Déecté tôt, il est guéri dans 90% des cas, or seule une femme sur deux se fait dépister", précise **Flore Morel Journal**, Conseillère municipale et infirmière de profession. "Le dépistage sauve des vies, c'est pourquoi nous avons décidé de donner de la résonance à cette campagne nationale." Évoquer le cancer du sein n'est plus un sujet tabou, et quand on sait qu'une femme sur huit risque d'être touchée, on mesure l'importance de cette campagne de sensibilisation. Les outils de communication de la Ville (logo sur le site et les réseaux sociaux, messages sur les panneaux lumineux, signatures de mail, etc.) ont revêtu la couleur rose, et le visuel ci-contre a été affiché sur le mobilier urbain jalonnant la commune ainsi que dans les bâtiments publics. Des rubans rose ont été distribués dans les équipements et sur les événements municipaux tout au long du mois. "Pour aller plus loin et marquer cet engagement au fer rose, nous allons rejoindre nos communes voisines de Oullins et Pierre-Bénite sur l'organisation d'une course avec l'association lyonnaise Courir pour elles, très active dans la lutte contre le cancer du sein", projette l'élue. Une course qui aura lieu le 7 mai 2023 dans le parc naturel de l'Yzeron. En octobre, voyons la vie en rose !



SAINTE-FOY AVENIR, CITOYENNETÉ, ÉCOLOGIE, SOLIDARITÉ - LISTE DIVERS GAUCHE



■ LE RÉSULTAT D'UNE POLITIQUE, NI AMBITIEUSE, NI PRÉVOYANTE !

Les élus de la majorité, en place depuis plusieurs décennies, paient aujourd'hui le prix fort d'une politique non anticipée en termes d'économies d'énergies.

Depuis le début de ce mandat, en 2020, et déjà sous le précédent, nous alertons la Mairie sur l'impérieuse nécessité de réaliser des travaux d'économies d'énergies sur les bâtiments communaux en réalisant des isolations par l'extérieur, notamment.

Depuis juillet dernier, nous avons déjà consommé la totalité des budgets de fonctionnement des fluides et l'ardoise en fin d'année, va dépasser le MILLION d'€. Cependant des travaux de rénovation ont été réalisés sur les bâtiments de l'hôtel de ville, mais sans les isoler par l'extérieur. Dès lors, ils restent

des passoires thermiques. Imprévoyante, ou prise dans le déni de la réalité climatique, la majorité choisit plutôt d'investir 800 000€ de travaux de couverture d'un troisième tennis communal, ou d'injecter 900 000€ dans la réfection du gazon du terrain d'honneur du Plan du Loup, avec un matériau synthétique à base de pneus recyclés dont le caractère non nocif pour la santé reste à démontrer !

Et ça continue ! On vient de jeter par la fenêtre près de 150 000€ en annulant, lors du Conseil Municipal d'octobre 2022, le marché attribué pour le "Plan lumière", qui prévoyait le remplacement des éclairages publics de notre commune. Plan qui devait permettre d'économiser 50% de notre facture de consommations électriques. Le report d'au minimum six mois, mais plus vraisemblablement d'un an des travaux, est une grave erreur.

Pire, le gymnase Barlet, reste en l'état alors qu'il est la passoire énergétique la plus importante de tous les bâtiments communaux. Avec les près de 2 millions d'€ que nous aurions pu économiser sur les exemples cités ci-dessus, une grande partie des travaux d'isolation du gymnase Barlet aurait pu être réalisée !

Il serait donc temps de changer de politique et d'engager en priorité les travaux permettant d'économiser les énergies et de faire baisser nos factures de consommations. Le Groupe SainteFoyAVENIR demeure pragmatique sur ces questions : **Agissons, nous avons trop attendu !**

Serge Replumaz
www.saintefoyavenir.org - saintefoyavenir@gmail.com
SainteFoyAVENIR. Citoyenneté. Écologie. Solidarité

UNIS POUR SAINTE-FOY-LÈS-LYON - LISTE DIVERS CENTRE



■ VOTER N'EST PAS JOUER !

Pour la première fois depuis le début du mandat, nous avons voté le budget présenté par la municipalité pour 2022 : il esquissait enfin un programme d'investissement donnant quelques gages sur le maintien à niveau tant du patrimoine communal que du services aux fidésiens...

Las, ce n'était bien qu'une esquisse et rien de plus !

Comme à l'accoutumée, lors du dernier conseil, il nous a été proposé de reporter les crédits d'investissement inscrits au budget : réhabilitation du gymnase Barlet décalée, celle des aqueducs mise à l'arrêt...et surtout mise en œuvre du plan lumière reportée suite à une décision incompréhensible de ne pas donner suite à un appel d'offres pour lequel pas moins de quatre entreprises avaient remis des offres qui auraient permis de diviser au moins par deux la consommation énergétique de l'éclairage public.

Pour nos conseillers municipaux, voter un budget est un acte de confiance.

Pour la municipalité ce ne doit pas être seulement une opportunité de communication, mais bien un engagement d'exécuter le budget.

Philippe Schmidt, Bernard Gillet, Roselyne Mamassian
Unis pour Sainte Foy

RASSEMBLEMENT DES DROITES FIDÉSIENNES - LISTE RASSEMBLEMENT NATIONAL



■ SERVICE PUBLIC

Toutes les administrations fonctionnent via internet.

Malheureusement, il existe encore beaucoup de personnes âgées qui voudraient bien déclarer leurs impôts, consulter leur caisse de retraite, payer leur facture de gaz et d'électricité, etc., mais n'ont pas d'ordinateur ou ne savent pas s'en servir. Elles en sont alors réduites à essayer de téléphoner aux administrations pour finalement tomber sur une boîte vocale aussi traumatisante qu'inefficace.

Il est anormal et choquant que chaque grande administration n'ait pas un « service seniors », avec des humains dont le rôle consisterait à aider ces personnes dans leurs démarches administratives.

C'est à se demander si un service public est au service du public ou s'il a le public à son service.

Nicolas de Pardieu
Rassemblement des droites fidésiennes
ndepardieu@free.fr

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ - LISTE SAINTE-FOY, NOTRE VRAIE NATURE - LES RÉPUBLICAINS



■ ÊTRE ÉLU LOCAL, UNE FATALITÉ ?

Nous, conseillers municipaux, fidésiens encrés sur le terrain, à l'écoute des habitants, sommes élus pour servir l'intérêt général, porter des projets, accompagner l'amélioration du cadre de vie.

Exercer le mandat d'élu local, c'est être quotidiennement au contact de la population, l'accompagner sur tous les sujets, toutes les problématiques. Et ceci malgré le fait que certaines compétences n'appartiennent pas aux communes.

Nous ne sommes pas responsables de tout, vous le savez. C'est pourtant bien normal de venir voir son Maire en cas de problème ou de difficulté, car il est le mieux placé pour vous aider. Compétents ou non, nous partageons vos combats, et arrivons parfois à des résultats.

Le téléphérique est un bel exemple. Les communes ne gèrent pas les transports, ce qui ne nous a pas empêché de collectivement tout mettre en œuvre contre ce projet, et d'arriver à nos fins avec son abandon. La preuve que quand on veut, et qu'on s'unit (habitants, associations, mairie), on peut faire des miracles !

Les cambriolages et vols par effraction, véritables fléaux à Sainte-Foy, ne relèvent pas à proprement parler de la responsabilité municipale. Nous menons pourtant une politique de sécurité ambitieuse pour les combattre,

avec l'Opération Tranquillité Vacances, le déploiement de la Police municipale en soirée, la création d'une brigade cynophile ou encore la mutualisation avec la police de La Mulatière pour plus d'effectifs et une présence terrain renforcée. Et si ce n'est pas suffisant, nous ne restons pas les bras croisés et interpellons le préfet pour que l'État nous vienne en aide. Nos demandes restent pour l'instant sans réponse, mais nous ne lâcherons pas.

Enfin, qu'un sujet relève ou non de la responsabilité de la Ville, et quel que soit ce sujet, nous deviendrions responsables si nous ne faisons rien. Si nous n'activions rien, et décidions de laisser des situations se dégrader, en se disant simplement que ce n'est pas de notre faute...

La réalité est que vous nous avez élu pour gérer cette ville, et que par conséquent tout ce qui s'y passe nous concerne. Soyez certains que le Maire et son équipe travaillent au quotidien, à leur niveau, pour tenter de solutionner tout ce qui est solutionnable, et parfois même ce qui ne l'est pas. Vous connaissez notre opiniâtreté, notre ténacité, soyez certains qu'elles sont intactes. Car c'est notre vraie nature !

Alors continuez de venir nous voir, la porte de la mairie sera toujours ouverte, nos oreilles toujours attentives, et notre implication sans faille.

Benjamin Vincens-Bouguereau
Conseiller municipal
Équipe majoritaire

Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal de la Ville voté le 29 juin 2020, l'espace réservé à l'expression du groupe majoritaire dans le magazine municipal est de 1/2 page

OÙ TROUVER MOSAÏQUE ?

■ SERVICES ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS :

- Accueil Mairie
- Guichet Familles
- Maison de la Métropole
- Office Fidésien Tous âges
- Bibliothèque Léopold Senghor
- Bibliothèque annexe de La Gravière
- Le Kubdo
- Ciné Mourguet
- Conservatoire de Musique et de Danse
- MJC
- Centres sociaux fidésiens Neyrard
- Centres sociaux fidésiens Gravière
- Centre hospitalier
- Maison Communale des Bruyères
- Résidence Le Clos Beausoleil
- Ellipse
- Clinique Charcot
- Clinique Le Balcon Lyonnais

■ COMMERCES :

- Bleu Griotte
- Tabac du Monument aux Morts
- Le Dit Vin
- Boulangerie Fèbre
- Le Pot des Gônes
- Auchan Supermarché
- Visu'Elles Opticien
- Les doigts agiles
- Domaine Lyon Saint Joseph
- Naturhouse
- Laurence Benoit Coiffure
- Julie Palmeyre Coiffure
- Institut Charme et Beauté
- Verglass
- Institut Urgence Beauté

**VOUS SOUHAITEZ ÊTRE POINT
DE DIFFUSION DE MOSAÏQUE ?
CONTACTEZ NOUS AU 04 72 32 59 04**



ÉTAT CIVIL

■ Naissances :

Juillet 2022 :

WEISSMANN Nico, 30/07/2022

Août 2022 :

MECHTA Zayn, 11/08/2022

GROMELLUND Johanna, 13/08/2022

TOMAS Sohan, 14/08/2022

NASH Siméon, 17/08/2022

SARRON Marie, 23/08/2022

Septembre 2022 :

GORSE Axel, 01/09/2022

VERDIER Apolline, 05/09/2022

ESSONO Marlone, 20/09/2022

AVET Maël, 24/09/2022

MIMIN DAUPHINOT Erwan, 24/09/2022

BERRINGER Antoine, 28/09/2022

■ Décès :

Juin 2022 :

BUFFIERE Bernard,

12/06/2022 (Élu de la commune pendant deux mandats)

Juillet 2022 :

MUNGUIA Jean,

25/07/2022

STUCKENS Walter,

27/07/2022

■ Mariages :

Juillet 2022 :

Keita Alassane et FALL Aminata,

23/07/2022

Août 2022 :

FRIZOT Vincent et KARAGHIEUZIAN Mélinée,

06/08/2022

Septembre 2022 :

VAUDRAN Loïc et PONS Caroline,

03/09/2022

DECHAUD Michael et TRONTIN Lola,

10/09/2022

ROCHETTE Michael et DUNESME Muriel,

10/09/2022

LAGLAIVE Benoît et CHARMETTON Chloé,

17/09/2022

GALETTO Benoît et GASNE Isabelle,

23/09/2022

■ Pacs :

Juillet 2022 :

SAHUC Claire-Marie et LUGON Léonard,

29/07/2022

Août 2022 :

DANIEL Julie et TURUBAN Gautier,

12/08/2022

N'DONG Khadydiatou et CAYOL Remi,
26/08/2022

Septembre 2022 :

NEID Johanna et ESSONO MVE Simon,
02/09/2022

WATTS Roseanne et TAUPAT Nicolas,
16/09/2022

FLORENCE Marine et GAUTRAIS Jérémy,
30/09/2022

WEILER Aelaïg et CONNAT Maxime,
30/09/2022



LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL EN 5 POINTS



➔ Installation de deux conseillers municipaux

Suite aux démissions de Marius Saubin et Olivier Coupiac, deux nouveaux conseillers municipaux ont été installés. Il s'agit respectivement de Christian Barrier (majorité) et Wei Wei Guo (groupe d'opposition "Sainte Foy Avenir"). La Ville leur souhaite pleine réussite dans l'exercice de leurs fonctions au service des Fidésiens.

➔ Présentation du Plan Communal de Sauvegarde

Obligation réglementaire, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) permet à toute commune d'identifier et recenser l'ensemble des dispositifs à mettre en œuvre en cas de crise majeure, afin de se tenir prêt à y répondre. À Sainte-Foy-lès-Lyon, les risques portent notamment sur une crue de la rivière Yzeron, un

mouvement de terrain ou encore un accident industriel. En parallèle, les habitants peuvent s'inscrire sur VIAPPEL, un système d'alerte simple et gratuit déclenché par la Ville en cas d'évènement exceptionnel, en envoyant un mail à l'adresse : risques_majeurs@ville-saintefoyleslyon.fr avec vos prénom, nom, adresse, et téléphone.

➔ Projet Nature Yzeron Aval

Sainte-Foy-lès-Lyon est commune-pilote du Projet Nature Yzeron Aval visant à maintenir et valoriser les espaces naturels du site de l'Yzeron aval. Mission phare du projet : les animations pédagogiques permettant de faire connaître et sensibiliser le public à la préservation du patrimoine naturel. De nombreux projets sont proposés avec une diversité de thèmes et de publics (écoles, collèges, centres sociaux, conseil municipal des enfants, publics spécifiques et grand public). Un budget de 28 000€ est alloué au financement de ces animations pour l'année 2022-2023.

➔ Projet d'établissement du Conservatoire de Musique & Danse (CMD)

Un nouveau projet d'établissement du CMD de la Ville est proposé pour la

période 2022-2027. Les orientations sont un enseignement de qualité, l'ouverture culturelle et l'accessibilité à de nouveaux publics. Elles se traduisent notamment par des actions et interactions nouvelles (dispositif "orchestre à l'école", interventions en milieu scolaire, en crèches, au Clos Beausoleil, au Centre Odette Witkowska, dispositif CHAM...) et la mise en place d'une tarification plus progressive que les quotients familiaux habituels (dix tranches au lieu de six).

➔ Plan Lumière

Projet central du mandat (4 millions d'euros), le Plan Lumière a fait l'objet d'un dialogue compétitif pour choisir le meilleur prestataire et les services les plus adaptés à notre commune. Cette procédure a été déclarée sans suite pour motif d'intérêt général, le risque de retarder ce projet par un contentieux engagé par des entreprises non retenues étant trop important. Compte tenu de la notation particulièrement resserrée entre les offres, mais également de leur faiblesse en matière de sécurité, le Conseil a choisi de relancer immédiatement une nouvelle procédure. Un décalage de 6 mois, regretté mais inévitable pour bénéficier au mieux des avantages de cette grande rénovation.

Nouveau MAGASIN BIO

BIOPLAISIR STE-FOY
43 Grande Rue
STE-FOY-LÈS-LYON

biocoop

FRUITS / LÉGUMES DE SAISON
PRIX JUSTES
CLICK & COLLECT
CONSEILS
ÉTHIQUE
LOCAL
VRAC

POLLET & Fils

Plâtrerie | Peinture | Aménagement intérieur
Cloison | Faux plafond | Isolation
Revêtement de sol

24 rue Sainte Barbe | Tél. 04 78 59 40 78 | contact@polletetfils.com
69110 Sainte Foy-Lès-Lyon | Fax 04 78 59 44 60 | site : pollet-et-fils.com

CAROTHEQUE

10 & 12 rue de la Charité Lyon Bellecour

BERNARD CERAMICS
45 RUE FRANCOIS MERMET - 69100 TASSIN LA DEMI-LUNE
04 78 34 15 16

OGIC
une nouvelle nature de ville

SAINTE-FOY-LÈS-LYON
JARDIN MONTRAY

Dernières opportunités
Appartements 4 et 5 pièces

01 87 64 40 00

DÉMARRAGE DES TRAVAUX

OGIC.FR



*"Trail de l'Acqueduc 2022
1200 coureurs
220 bénévoles
Merci à tous !"*

